

30 juin 1961

LUXEMBOURG
2, PLACE DE METZ
TEL. 288-31 à 49

immédiat

PORTE-PAROLE

49/61

INFORMATION RAPIDE

PORTE-PAROLE:
POSTE 5-384

PRESSE et PUBLIC RELATIONS:
POSTE 5-468

INFORMATION RAPIDE
POSTE 5-558

Négociations ferroviaires CEEA - Suisse

La Commission des Transports, instituée en vertu de l'accord tarifaire conclu entre la Suisse et les Etats-membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier s'est réunie le 29 juin 1961 à Sion (Suisse) sous la présidence de M. Klaer, Haute Autorité, Luxembourg. La Délégation suisse était présidée par M. l'Ambassadeur Soldati.

L'ordre du jour de cette réunion comportait l'examen des répercussions de la révision tarifaire des chemins de fer suisses, décidée récemment, sur le trafic CEEA en empruntant la Suisse en transit.

Il a été convenu que la part de transit suisse appliquée aux marchandises CEEA sera maintenue à son niveau actuel et sera appropriée.

4056/61 f